

Compte-rendu de la réunion du groupe-pays Tunisie

Vendredi 6 juillet 2007

Cités Unies France

9, rue Christiani

75018 PARIS

Liste des participants

Kadhem BACCAR, Conseiller économique et social, Ambassade de Tunisie en France

Henri BERTHOLET, Président du groupe-pays Tunisie, Maire de Romans sur Isère

Bertrand GALLET, Directeur général de Cités Unies France

Virginie ROUQUETTE, Chargée de mission, Cités Unies France

Carole PREVOTEAU, Stagiaire, Cités Unies France

Hager SKAH, Stagiaire, Cité Unies France

Rodolphe CATALAN-MARCOS, Chargé de coopération adjoint, Ambassade de France en Tunisie

Bernadette ZERVUDACKI, Chargée de mission, coordination géographique DGCID, Ministère des Affaires Etrangères

Anne-Marie MEVEL-REINGOLD, Déléguée adjointe et chargée de mission Méditerranée, DAEC

François GASPARETTO, Chargé de mission, direction générale enseignement/recherche, Ministère de l'agriculture et de la pêche

Pierre SCHREIBER, France Coopération Internationale

Cécile DUFOUR, Chargée de mission, Touiza Solidarité

Thomas RÜGER, Chargé de projet coopération internationale, CNASEA

Sébastien ABIS, Chargé de mission, CIHEAM

Aline FABRESSE, Chargée de mission, Conseil Général de Haute-Savoie

Frédéric DESHAYES, Chargé de mission, mairie de Romans sur Isère

Dominique GUILMIN, Mission coopération décentralisée et solidarité internationale, Conseil Général des Côtes d'Armor

Michelle REYNAUD, Directrice des Relations Internationales, Mairie de Marseille

Nathalie BROUSSE-MESTRE, Chargée de mission coopération décentralisée, Conseil Régional du Limousin

Abdelaziz CHNEGUIR, Consultant

Ordre du jour

I/ Accueil et introduction générale

Henri BERTHOLET, Président du groupe-pays Tunisie.

II/ La situation économique en Tunisie

Le XIème Plan de développement économique et social (2007 – 2011) et son articulation avec la coopération décentralisée franco-tunisienne

Kadhem Baccar, conseiller social, Ambassade de Tunisie en France

III/ La coopération bilatérale franco-tunisienne

Rodolphe Catalan-Marcos, conseiller de coopération adjoint, Ambassade de Tunisie en France

Bernadette Zervudacki, chargée de mission, DGCID, (MAE)

IV/ La coopération décentralisée franco-tunisienne : bilans et perspectives

- État des lieux de la coopération décentralisée franco-tunisienne : tour de table
- Le FSP sur Dougga : rénovation du patrimoine (Rodolphe Catalan-Marcos, conseiller de coopération adjoint, Ambassade de France en Tunisie)
- Le séminaire sur les technopoles à Tunis en juin 2007 (Bertrand Gallet, directeur général de Cités Unies France)
- Quels thèmes pour des Assises techniques de la coopération décentralisée ? Réflexion sur les pôles de compétitivité, l'université, la formation et le développement durable.
- Les programmes de formation des élus, Touïza Solidarité (Cécile Dufour, chargée de mission, Touiza Solidarité)

V/ Questions diverses

La situation économique en Tunisie

Kadhem Baccar, Conseiller économique et social, Ambassade de Tunisie en France

➤ **Le XIème Plan de développement économique et social (2007 – 2011) et son articulation avec la coopération décentralisée franco-tunisienne.**

Le XIème Plan quinquennal (2007 – 2011) peut donner des pistes d'action aux collectivités territoriales françaises pour la coopération décentralisée avec la Tunisie. Le pays place en effet de grands espoirs dans ce Plan dont les objectifs escomptés sont la croissance, l'investissement et l'emploi. Les collectivités françaises peuvent avoir un rôle dans la mise en œuvre du Plan et notamment dans sa partie régionalisation.

1- Les objectifs du XIème Plan tunisien (2007-2011)

Entre 2002 et 2006, la période du Xème Plan, les réformes portant notamment sur le système fiscal, le système administratif, et le commerce intérieur et extérieur se sont poursuivies. On peut noter des résultats positifs malgré les difficultés, telles la sécheresse ou la hausse du prix des hydrocarbures.

Les objectifs pour la période 2007-2011 sont de consolider les réalisations accomplies tout en faisant face à plusieurs défis (demandes additionnelles d'emploi, augmentation des diplômés, rareté des ressources naturelles, hausse des hydrocarbures, ...). Les principaux buts du XIème Plan sont :

- Prévoir un rythme de croissance de 6,1%
- Accroître la part du secteur tertiaire dans le PIB
- Accroître la contribution du secteur privé
- Simplifier les procédures, encadrer les investisseurs

Il s'agit d'un Plan très ambitieux, mais réaliste et réalisable ; plusieurs bailleurs de fonds ont apporté un avis positif sur ce plan, en insistant sur la nécessité de poursuivre l'effort en matière de libéralisation de l'économie. L'Agence Française de Développement (AFD) a exprimé sa volonté d'accompagner la réalisation des objectifs du XIème Plan, en focalisant son aide sur l'accroissement du secteur privé, l'emploi et la convertibilité du Dinar.

2- Comment peuvent s'articuler la coopération décentralisée avec les orientations du XIème Plan ?

Dans le cadre des préparatifs du XIème Plan, le Président tunisien Zine el-Abidine Ben Ali lui-même a insisté sur la nécessité d'encourager la participation des régions à la réalisation des objectifs. Une conférence nationale des municipalités s'est tenue en mars 2007, afin d'associer les collectivités tunisiennes dans ce plan. Un programme d'investissement municipal définit les thèmes porteurs du développement local dans le cadre de ce Plan. Y est notamment évoquée l'importance des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Dans ce

contexte, le gouvernement tunisien a encouragé le développement de la coopération décentralisée.

Bertrand Gallet, Directeur Général de Cités Unies France

Cités Unies France souhaite organiser des Assises de la coopération décentralisée franco-tunisienne. Dans cette perspective, des rencontres ont eu lieu entre Cités Unies France et l'Ambassade de Tunisie en France, l'Ambassade de France en Tunisie, et des représentants de la Fédération Nationale des Villes Tunisiennes (FNVT), dont son Président, le Maire de Tunis.

La non tenue de ces temps de rencontres (depuis les premières assises de Sousse en 1996) ne favorise pas l'émergence d'une impulsion collective et d'un dynamisme pour les collectivités engagées en Tunisie. Si les partenariats bilatéraux se poursuivent, il est difficile de mobiliser les collectivités autour d'un projet global et d'amener de nouvelles collectivités à se travailler avec leurs homologues tunisiennes. Cette situation engendre malheureusement un sentiment de découragement de la part des collectivités françaises.

Kadhem Baccar, Conseiller économique et social, Ambassade de Tunisie en France

L'Ambassade a transmis, depuis le rendez-vous entre Cités Unies France et l'Ambassadeur en novembre 2006, les requêtes de Cités Unies France au Ministère de l'Intérieur tunisien. Cette question est à l'étude par les autorités tunisiennes compétentes dont le souci principal est d'assurer le maximum de succès à ces rencontres une fois que leur date sera fixée d'un commun accord.

Par ailleurs, un « Comité de coopération décentralisée » a été créé au sein du Ministère des affaires étrangères tunisien. Simplement, l'Ambassade à Paris a suggéré la création d'un point focal au Ministère à Tunis spécialement chargé de la question de la coopération décentralisée en assurant la coordination en la matière aussi bien entre les structures concernées du Ministère qu'entre ce dernier et les autres départements ministériels.

La coopération bilatérale franco-tunisienne

Rodolphe Catalan-Marcos, conseiller de coopération adjoint, Ambassade de Tunisie en France

Pour la période 2006-2010, les secteurs de concentration pour la coopération franco-tunisienne sont :

- La mise à niveau du secteur productif tunisien
- Le développement des infrastructures de bases (par exemple la réhabilitation de quartiers anciens)
- Le développement durable

Les domaines transversaux de la coopération franco-tunisienne sont :

- Contribuer à l'adaptation de l'appareil public. Dans ce cadre, un projet de coopération avec l'ENA de Tunis cherche l'appui de collectivités françaises afin que celles-ci accueillent en stage de fin d'étude des étudiants.
- Soutenir l'édification d'une « société du savoir ». 60% des moyens de la coopération franco-tunisienne concernent la recherche, la coopération technique et universitaire, comme en témoigne les accords signés entre le pôle SCS (PACA) et les technopôles de El Ghazala, Sfax et Sousse dans le domaine des NTIC. Le pôle d'El Ghazala fonctionne très bien, les autres en sont encore à une période de démarrage.
- Développer le tourisme culturel. En particulier avec le projet FSP sur le site archéologique de Dougga. La France y investit 2,5 millions d'euros. Ce projet comprend un volet archéologie, mais aussi un volet développement local. Il est souhaitable que les collectivités locales françaises puissent intervenir dans le cadre de ce dernier volet.
- Soutenir les formations doctorales et les formations d'ingénieur
- Développer les licences professionnelles
- Développer le suivi de l'insertion des diplômés.

Tout en prenant soin pour ces trois derniers points de faire travailler ensemble les secteurs universitaires et professionnels.

Bernadette Zervudacki, chargée de mission, DGCID, Ministère des Affaires Etrangères

La coopération bilatérale franco-tunisienne a un caractère privilégié ; le montant de l'enveloppe bilatérale s'élève à 8,9 millions d'Euros, à laquelle il faut ajouter les FSP (Fonds de solidarité prioritaires), soit un total de plus de 10 millions d'Euros. La Tunisie est l'un des pays de la ZSP qui dispose de l'enveloppe la plus importante

Deux programmes très importants de la coopération franco-tunisienne :

- L'enseignement du français aux niveaux secondaire et universitaire. Il existe dix établissements de l'Agence d'enseignement du Français en Tunisie, ce qui représente un nombre important de 5000 élèves et un budget total de 11 millions d'Euros.
- Dans le domaine de la santé, la DGCID et le SCAC continuent de gérer le plan contre le cancer.

Du point de vue de la coopération décentralisée, 15 dossiers de co-financements de projets de coopération décentralisée ont été déposés à la suite de l'appel d'offre de 2007 ; 10 d'entre eux ont été retenus. Toutefois, les demandes de co-financements étaient le fait de collectivités françaises déjà engagées en Tunisie ; il n'y a pas eu de nouveaux partenariats.

➤ État des lieux de la coopération décentralisée franco-tunisienne : tour de table

Michelle Reynaud, Directrice des Relations Internationales, Mairie de Marseille

La coopération entre Marseille et Tunis date de 1989. Elle connaît, depuis la mission officielle conduite par le Sénateur-Maire Jean-Claude Gaudin, en juin 2006, un nouvel élan.

A l'occasion de cette mission tous les partenaires institutionnels tels que la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence, le Port autonome, l'Assistance Publique Hôpitaux de Marseille, l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée, les partenaires associatifs : Marseille Innovation, la Cité Euroméditerranéenne de la Mode...ont pu redynamiser et conforter les liens existants avec leurs homologues tunisiens.

Il existe un programme de coopération décentralisée classique, c'est-à-dire de municipalité à municipalité, portant notamment sur la jeunesse et le développement urbain (projet de rénovation du quartier de la Petite Sicile).

Un partenariat multilatéral de Marseille avec la Banque Mondiale, auquel sont associées plusieurs collectivités de la région MENA (Marseille, Tunis, Alger, Rabat, Marrakech), sur le développement urbain a permis récemment l'organisation d'un séminaire à Tunis, en juin 2007, intitulé « Territoires métropolitains innovants ».

Enfin, la Ville de Marseille, à la demande de Monsieur l'ambassadeur de France en Tunisie, accueillera pendant deux mois un élève de l'ENA de Tunis pour un stage d'application dans le cadre de la nouvelle filière "administration territoriale".

Rodolphe Catalan-Marcos, chargé de coopération adjoint, Ambassade de France en Tunisie

Le programme de rénovation de « la petite Sicile », quartier central de Tunis, fait partie des projets d'aménagement urbain de la ville de Marseille ; l'expérience d'une ville comme Marseille sera tout à fait nécessaire. Toutefois, les émirats arabes unis se sont engagés à rénover très prochainement la berge sud du lac de Tunis ; les travaux prévus sont très importants. Afin de ne pas hypothéquer le lancement et le bon déroulement du projet de la Petite Sicile, il semble nécessaire de démarrer au plus tôt ce projet.

Dominique Guilmin, Mission coopération décentralisée et solidarité internationale, Conseil Général des Côtes d'Armor

La coopération entre le département des Côtes d'Armor et le Gouvernorat de Gabès date de 1985. Le premier accord de coopération est signé en 1989. En 2006, le conseil général des Côtes d'Armor a entrepris une évaluation très profonde de sa coopération internationale, dont la coopération avec Gabès. Cette évaluation est inscrite dans un processus participatif : tous les acteurs concernés ont été invités tant dans les Côtes d'Armor qu'à Gabès.

Une première restitution de l'évaluation a eu lieu en mars 2006, une deuxième en juillet 2006. Puis un Comité de suivi paritaire a été mis en place, avec l'édition d'une « *Charte guide de la coopération décentralisée et du développement durable* ». Cette charte veut poser les fondements et

les principes du partenariat, et établir une méthodologie nouvelle (avec la création d'un fonds commun virtuel). Les Côtes d'Armor devaient accueillir la semaine du 9 juillet le gouverneur de Gabès pour signer la charte ; malheureusement, des difficultés administratives (autour de l'obtention de visas) n'ont pas permis la rencontre des élus et la signature a été différée.

Les points forts qui résultent de cette évaluation sont : la satisfaction très importante des acteurs, une réelle motivation de tous à ce que la coopération se poursuive, en raison de la qualité des relations nouées et la propension de cette coopération à être un moteur du développement local.

Les points faibles sont : le déséquilibre de la relation (le gouvernorat de Gabès demande un rééquilibrage de cette relation), une dissymétrie dans la gestion (dix personnes travaillent sur cette coopération au Conseil Général des Côtes d'Armor, une seule au Gouvernorat de Gabès), une insuffisance dans l'analyse des actions, une chaîne de communication complexe entre les partenaires, une coopération qui tend à s'institutionnaliser, ainsi qu'un problème récurrent dans l'obtention des visas.

Rodolphe Catalan-Marcos, chargé de coopération adjoint, Ambassade de France en Tunisie

En réponse au problème dans l'obtention des visas, il faut noter que le consulat délivre 90% des visas demandés pour la France. Il ne s'agit donc pas manque de volonté du consulat, mais d'un problème lié au temps dépôt des dossiers. Le consulat traitant 800 visas par jour en moyenne, les dossiers ne peuvent être présentés la veille de la date de départ. Pour tous déplacements des partenaires tunisiens en France, l'Ambassade conseille de constituer et déposer les dossiers aussi tôt que possible et d'en tenir informé le SCAC.

Aline Fabresse, Chargée de mission, Conseil général de Haute-Savoie

La coopération avec le gouvernorat de Mahdia est née en 2002. Elle a progressé très rapidement, mais, depuis six mois, la Haute-Savoie n'a plus de nouvelles. Ce silence est du aux difficultés organisationnelles qu'a provoqué la réattribution des compétences internationales au Conseil général. Le gouvernorat de Mahdia ne veut pas coopérer tant qu'une nouvelle convention n'est pas signée. Un projet en matière de formation hôtelière est en cours d'élaboration.

Le Conseil général rencontre un certain nombre de difficultés à correspondre et travailler par courriels avec le gouvernorat de Mahdia.

Nathalie Brousse-Mestre, Chargée de mission coopération décentralisée, Conseil régional du Limousin

Une convention a été signée avec Nabeul en 1998. Après les élections en 2004, la nouvelle majorité à la région Limousin souhaite redynamiser ce partenariat. Une demande en matière d'échange dans l'enseignement supérieur et sur la thématique de l'eau a alors été exprimée. Mais le conseil régional n'a pas de nouvelles de Nabeul depuis 2006. En général, le Limousin rencontre les mêmes difficultés dans son partenariat avec la Tunisie que les autres collectivités françaises présentes à la réunion.

Frédéric Deshayes, Chargé de mission, ville de Romans sur Isère

La coopération avec la ville de El-Jem existe depuis 1991, et a donc une forte antériorité. Les relations sont devenues presque personnelles entre les partenaires. El-Jem est une très petite ville, caractérisée par son patrimoine romain.

Il existe plusieurs domaines de coopération depuis 1991 :

- La promotion de la culture et du patrimoine comme moteurs de développement local, avec l'organisation annuelle d'un festival de musiques du monde orienté vers la jeunesse et organisé par une association de jeunes habitants d'El-Jem.
- Le renforcement du tissu associatif local, des formations sur la gestion et le montage de projets (comment répondre à un appel d'offre de l'Union européenne par exemple), des formations d'élus (Romans sur Isère souhaite se rapprocher de l'association Touiza Solidarité à ce sujet).
- En relation avec la ville de Vienne dans l'Isère, l'aménagement du patrimoine de la ville d'El Jem.
- Un projet sur la gestion et la valorisation du patrimoine olivier de El-Jem, qui souhaite un label pour son huile d'olive, mais aussi les relations de El-Jem avec ses alentours.
- Un volet tourisme porté par plusieurs acteurs, dont la région PACA, la région Rhône-Alpes, les villes de Grenoble, Sfax et Romans-sur-Isère. Il s'agit de développer le tourisme responsable en Tunisie et notamment un tourisme rural.

Romans sur Isère connaît les mêmes points forts et points faibles que les autres collectivités ; une évaluation de l'ensemble de la coopération internationale de la ville est en cours.

Rodolphe Catalan-Marcos, chargé de coopération adjoint, Ambassade de France en Tunisie

En Tunisie, il est relativement difficile de travailler avec les associations. A l'exception de celles travaillant sur certains domaines, tels le handicap, les ONG sont très encadrées, et la place du tissu associatif dans la société tunisienne est limitée.

Les partenariats de coopération décentralisée se situent pour une grande partie sur la frange côtière ; or nombreux seraient les projets à entreprendre dans l'intérieur du pays, où l'on déplore encore l'existence de poches de pauvreté.

Par courrier, Noël Guetny, Directeur général des services, Ville de Saint-Nazaire

A la suite d'une mission conduite par Noël Guetny à Mahdia en mars 2007, la ville de Saint-Nazaire a proposé à sa partenaire tunisienne une réactivation de leurs relations :

- Il s'agirait d'une coopération décentralisée fondée sur des échanges de savoir-faire et de techniciens pour les questions touchant à l'aménagement urbain dans l'ensemble de ses composantes et déclinaisons, ainsi que sur la démarche projet.
- S'y ajouteraient la poursuite des échanges entre hôpitaux, de même que des partenariats spécifiques entre l'IUT de Saint-Nazaire et l'ISET (Institut d'Etudes Technologiques de Mahdia), avec un lycée professionnel de Saint-Nazaire (filiale de l'eau), et un centre de recherches et de technologies de Saint-Nazaire.

- Cette coopération de ville à ville s'effectuerait, par ailleurs, en harmonie avec les relations que le Conseil général de Loire-Atlantique entretient avec le Gouvernorat de Mahdia.

Projets et programmes franco-tunisiens

➤ Le FSP sur Dougga : rénovation du patrimoine

Rodolphe Catalan-Marcos, chargé de coopération adjoint, Ambassade de France en Tunisie

Le Ministère français des Affaires Etrangères apporte son appui à un projet de valorisation touristique du site archéologique de Dougga, dans le Nord Ouest de la Tunisie. En effet, la ville antique de Dougga présente un patrimoine archéologique des plus remarquables d'Afrique du Nord. S'ajoute aux ruines un paysage rural d'une grande beauté. Le site est inscrit au patrimoine de l'humanité depuis 1996, mais ne compte que très peu de visiteurs, environ 50 000 à 60 000 par an.

La France a décidé de participer à la rénovation de ce site et a débloqué un FSP sur ce projet, à hauteur de 2,5 millions d'euros ; la Tunisie finance ce projet à hauteur de 3 millions d'euros. Ce projet a pour objectif principal de démontrer que le patrimoine culturel peut être un atout pour le développement économique local. Le FSP présente trois axes sectoriels : la valorisation du patrimoine, le tourisme culturel, un axe économique et social. Le financement du projet concerne notamment les études de mises en valeur des sites, la conception d'un centre d'interprétation à Dougga, l'équipement de ce centre, la formation des ressources humaines et la créations d'activités économiques liées au tourisme.

Le Ministère français des Affaires étrangères souhaiterait favoriser l'émergence d'un partenariat de coopération décentralisée et faire profiter ce territoire de l'appui de collectivités locales expérimentées dans le domaine de la valorisation touristique du patrimoine et le développement local. Le territoire prioritaire à cibler pourrait concerner les délégations et communes de Téboursoûk, Thibar et Testour. Les thèmes de coopération qui pourraient être privilégiés concernent notamment :

- la valorisation du patrimoine naturel, historique et archéologique de la région,
- l'émergence d'une dynamique de développement local
- le développement d'un tourisme culturel de qualité
- la valorisation de produits agricoles et artisanaux du terroir
- la création d'emplois liés au développement des activités touristiques
- le renforcement des capacités des collectivités locales

En 2006, une étude a été réalisée sur les principaux monuments du site de Dougga et les aménagements à réaliser. Le principal partenaire côté tunisien est l'Institut National du Patrimoine.

Les perspectives de ce projet pour l'année 2007 sont les suivantes :

- Des actions de formation dans l'artisanat, la communication et la promotion. Par exemple, une formation à la gestion des vestiges, à la valorisation de l'artisanat local (le marbre), des formations de guides et d'agents de développement.
- Un concours d'architecture.
- Un appel à partenariat de coopération décentralisée (le Conseil Général des Bouches du Rhône et la ville d'Arles y ont déjà répondu, les discussions avancent, mais il n'y a pas eu à ce jour de concrétisation).

Aujourd'hui, la difficulté essentielle de ce projet provient du fait qu'il a été pensé par des archéologues, qui ont tendance à minimiser la dimension du développement local.

➤ Les programmes de formation des élus, Touïza Solidarité

Cécile Dufour, Chargée de mission, Touïza Solidarité

Touïza Solidarité organise depuis l'année 2000 des sessions de formation en direction des élus et cadres territoriaux du Maghreb sur différents aspects de la gestion locale, tel que l'environnement, les déchets, l'eau, l'urbanisme, la gouvernance locale. Différentes sessions se sont déjà tenues avec des participants marocains et algériens. En 2005, l'association a commencé à travailler avec des acteurs tunisiens, en partenariat avec la Fédération Nationales des Villes Tunisiennes (FNVT).

Cinq stages de formation ont été organisés en partenariat avec des collectivités françaises. Quand les élus du Maghreb se déplacent en France, ils prennent à leur charge les frais de visa et d'hébergement sur place.

La Tunisie a participé à trois stages, Touïza ayant reçu en tout 17 cadres tunisiens.

Touïza bénéficie de l'appui du SCAC de Tunis.

Le prochain stage aura lieu en novembre ; les collectivités françaises souhaitant s'y associer sont priées de se rapprocher de l'association.

Thomas Rüger, Chargé de projet coopération internationale, CNASEA

Le CNASEA est un établissement public de l'Etat sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et du ministère de l'Emploi et de la Cohésion sociale et du Logement.

Le CNASEA, parmi ses nombreuses missions, est autorité de gestion et financeur du programme LEADER. Ce programme, qui s'appuie sur les « pays », via les « groupe d'action locale » (GAL), mobilise des financements européens afin d'accompagner le développement de zones rurales à travers l'Europe, mais aussi au Maghreb.

En Tunisie, des co-financements ont été attribués pour 3 projets de développements développés par :

- un partenariat entre Euradour (Aquitaine) et Foussana, sur l'élaboration d'une charte éthique de développement territorial et communal
- un partenariat entre le GAL de Chambaran (Drôme) et l'association de développement local d'El Jem sur des projets de développement local et de valorisation du patrimoine olivier
- un partenariat entre le GAL couleur d'Orbe (Hérault) et l'association de développement de Beni Khedache sur un projet sur les plantes aromatiques et médicinales

Ce programme cherche à mettre en évidence la propension de la coopération à porter le développement et du renouveau rural.

Pierre Shreiber, France Coopération Internationale

France coopération internationale est l'opérateur du Ministère des Affaires Etrangères en matière d'expertise internationale. Un jumelage institutionnel est en cours avec la Tunisie sur le thème du développement local et du développement des régions. Des possibilités d'associations sont à l'étude avec les collectivités territoriales via Cités Unies France sont à l'étude.